

## CALENDRIER DE L'ORIENTATION ET DE L'AFFECTATION POST-3<sup>ÈME</sup>. 2025-2026. DOCT PARENTS MAJ 02/04/2026

27 nov. et 4 décembre		Une séance d'information par classe de 3 <sup>ème</sup> par la PSY EN	
Jeudi 11 décembre	17h30	Réunion d'information des parents d'élèves de 3 <sup>ème</sup> : DNB /Procédures : Orientation / Affectation	
19 déc.	12 janvier	TSO. Orientation : ouverture de la phase de saisie des intentions d'orientation par les familles via le SLO (service en ligne d'orientation).	Se connecter au portail scolarité service avec mon compte EduConnect (identifiant et mot de passe de mon compte). Cliquer sur mes services et choisir
Lundi 19 janvier	Jeudi 22 janvier	Conseils de classe du 1 <sup>er</sup> semestre : avis provisoires du conseil de classe sur les intentions d'orientation des familles.	Les fiches de liaison ne sont pas distribuées aux familles.
Lundi 26 janvier	10 février	Orientation. Consultation par les familles de l'avis du conseil de classe via le SLO.	Les familles accusent réception de l'avis du conseil de classe via EduConnect
Lundi 16 février	Vendredi 20 février	Stage d'observation en milieu professionnel.	
Mercredi 4 février	8h30 -12h30	FORUM DES MÉTIERS	
Mars/Avril		Niveau 3 <sup>ème</sup> : Rencontres parents/Élève/PP : Entretiens pour l'orientation.	Les parents prennent rendez-vous avec les PP en présence de leur enfant.
<b>Vendredi 3 Avril (14h00)</b>	<b>Lundi 4 mai (13h59)</b>	<b>Ouverture de la consultation des offres de formation publiques et privées pour la rentrée 2026. Se connecter à Scolarité services.</b>	Les familles qui choisissent une formation dans le privé doivent contacter les établissements concernés pour connaître leurs modalités d'admission.
<b>Lundi 4 mai (14h00)</b>	<b>Mardi 26 mai 2026 (23h59)</b>	<b>Saisie des demandes d'admission dans les formations souhaitées par les familles et validation des vœux via le service en ligne.</b>	Vœux d'affectation= formations et établissements choisis.
Lundi 1er juin	Mardi 2 juin	<b>Conseil de classe du 2<sup>ème</sup> semestre</b> : examen des vœux d'orientation définitifs des familles et propositions du conseil de classe.	Les vœux d'orientation sont déterminés par les formations choisies. Cf la note de madame la Principale du 2 avril 2026.
A partir du mardi 2 juin	Vendredi 5 juin	<b>Orientation : proposition du conseil de classe</b> - ACCORD de la famille : vaut décision d'orientation. →  - Refus de la proposition par la famille : entretien avec madame la Principale et le PP. →	Validation par les responsables légaux de la proposition d'orientation du conseil de classe.  Contact pris avec la famille par le secrétariat de direction pour un RDV avec madame la Principale. Cf la note de madame la Principale du 2 avril 2026.

Mardi 9 Juin		<b>Orientation.</b> Commission d'appel post 3ème	Préparation des dossiers d'appel par le chef d'établissement et transmission à la commission d'appel le lundi 8 juin 2026. Le protocole sera expliqué à la famille en cas d'appel lors du RDV.
Lundi 15 juin	Vendredi 19 juin	<b>Tour de sécurisation :</b> Saisie de vœux supplémentaires pour les élèves repérés avant le 1 <sup>er</sup> tour comme étant susceptibles de ne pas avoir d'affectation.	RDV avec les familles concernées et madame la Principale.
Mardi 30 Juin		<b>Affectation post-3ème :</b> - Résultats définitifs du tour principal. - Début des inscriptions dans les lycées. Date limite : 3 juillet <b>Attention :</b> l'affectation ne vaut pas inscription. Tout élève non inscrit selon le calendrier de chaque établissement perdra le bénéfice de sa place qui sera proposée au 2nd tour d'AFFELNET.	Les familles consultent les résultats sur le SLA et doivent contacter les lycées pour connaître les modalités d'inscription. Inscription via le service en ligne Inscription.
Du mercredi 1 <sup>e</sup> juillet au mercredi 06 juillet		<b>Affectation : 2<sup>ème</sup> tour pour les élèves n'ayant pas obtenu d'affectation au 1<sup>er</sup> tour :</b> - Entretiens avec les familles concernés en établissement ou au CIO. - Saisie des nouveaux vœux en établissement.	<b>Attention : Les élèves sans affectation au 6 juillet devront s'inscrire au collège en classe de 3<sup>ème</sup>.</b> <b>Si leur situation évolue en septembre, ils pourront alors quitter le collège.</b>
Jeudi 7 Juillet		<b>Affectation. 2<sup>ème</sup> tour.</b> - Résultats et inscription dans l'établissement d'affectation.	Respecter les dates d'inscription sous peine de perdre sa place. Consulter le site du lycée.
Du lundi 07 au mercredi 9 septembre	).	<b>Affectation : 3<sup>ème</sup> tour</b> pour les élèves n'ayant pas obtenu d'affectation : - Entretiens avec les familles (Direction/Psy-EN). - Saisie des vœux en établissement.	
Jeudi 10 septembre		Résultats et inscriptions en lycée.	Les élèves sans affectation seront maintenus au collège